



**PROGRAMME
D'ACTION
MUNICIPALE
2008-2014**



IVRY

S/SEINE

SOMMAIRE




- 3** ■ **UNE VILLE FIÈRE DE SON HISTOIRE
ET TOURNÉE VERS L'AVENIR**

 - 5** ■ **LE CHOIX DU RENFORCEMENT
DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE
ET PARTICIPATIVE POUR BIEN VIVRE
ENSEMBLE DANS UNE VILLE MÉTISSÉE
ET CITOYENNE**

 - 9** ■ **LE CHOIX DE LA JUSTICE SOCIALE,
DANS UNE VILLE POUR TOUS,
POPULAIRE ET SOLIDAIRE**

 - 20** ■ **LE CHOIX DE L'AVENIR,
DE DROITS NOUVEAUX POUR
L'AUTONOMIE DE TOUS LES JEUNES**

 - 23** ■ **LE CHOIX D'UN DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ, MAÎTRISÉ DANS UNE VILLE
DYNAMIQUE ET ACCUEILLANTE**

 - 27** ■ **LE CHOIX D'UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE POUR LA VILLE,
RESPECTUEUX DU CADRE DE VIE
ET DE LA SANTÉ DES PERSONNES**
- 

UNE VILLE FIÈRE DE SON HISTOIRE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'histoire vécue, l'histoire ressentie par nous tous habitants d'Ivry est celle d'une ville industrielle, où les ouvriers de la métallurgie parisienne et d'autres secteurs ont dû, et ont su, se battre tout au long du XXe siècle pour avoir une place au soleil et pour obtenir une vie plus douce.

L'avenir ressenti, l'avenir souhaité est celui d'une ville équilibrée dans ses activités, riche de sa tradition de solidarité ouvrière pour l'étendre à une solidarité enrichie de notre diversité pour améliorer le logement, l'emploi, l'environnement, les transports et la qualité de vie.

C'est après la guerre de 1870 qu'Ivry quitte définitivement son statut de commune rurale pour le statut d'une commune industrielle et ouvrière. De 1 041 habitants en 1806, la population passe à 13 239 habitants en 1856, à 24 385 habitants en 1896 et à 44 859 habitants en 1936. L'implantation d'industries lourdes (Forges d'Ivry, SKF, Schneider, lampes Thomson, Dubonnet, Saint-Raphaël, vins du Postillon, bières Dumesnil, etc.) et les conditions faites aux ouvrier-e-s et aux employé-e-s expliquent le succès précoce du socialisme puis du communisme dans cette ville.

La fierté de notre histoire est scandée par des conflits et des luttes mémorables pour arracher un mieux-être jamais accordé d'emblée. Premier maire d'une commune de la région parisienne à majorité socialiste en 1896, Ferdinand Roussel, guesdiste de la première heure, n'hésita pas, avec tout son conseil municipal ceint d'écharpes tricolores, à se coucher sur les voies du chemin de fer pour qu'une gare soit construite à Ivry sur la ligne du Paris-Orléans.

En 1925, avec l'élection de Georges Marrane, Ivry devint une des toutes premières villes à majorité communiste de l'histoire de notre

pays. Pourquoi ne pas être fier de la politique du logement menée dès lors de façon incessante, HBM (habitations bon marché) puis HLM ? Pourquoi ne pas être fier ensuite, des premières colonies de vacances pour les enfants, des premiers bains-douches publics, des premiers dispensaires de soins, des premiers équipements sportifs, des constructions d'écoles, etc. ? Demandé dès 1929, le prolongement du métro fut terminé après guerre et inauguré en 1946 par Maurice Thorez, député d'Ivry de 1932 à 1964. Comment ne pas être fier de la volonté d'accueil que notre ville a eue vis-à-vis des populations étrangères et immigrées ?

On peut aussi être fier de la politique foncière qui fit acquérir par la municipalité au fil des années un nombre considérable de terrains judicieusement situés évitant ainsi autant que possible une spéculation foncière débridée.

Enfin, dans les temps d'exception (1914-1919, 1936, 1940-1945, 1968), l'histoire de notre ville s'enorgueillit aussi du comportement de nombre de ses habitant-e-s dont les rues de notre ville portent souvent les noms. A leur exemple, la ville mène aujourd'hui le combat nécessaire pour les droits des sans-papiers.

Ce sont ces images de dignité et de solidarité, constamment reflétées dans ses choix budgétaires tournés vers l'amélioration des conditions de vie des plus précaires, qui ont marqué notre passé.

Dans un monde différent, mais que la politique actuelle rend délibérément plus dur, cette fierté de notre passé permet de comprendre, pour l'avenir, nos choix pour l'emploi, le logement, la qualité et le niveau de vie, l'environnement et les services publics de proximité incluant la lutte pour le maintien de l'Hôpital Jean Rostand.



De haut en bas et de gauche à droite :

Daniel Mayet, Patricia Gambiaisio, Thierry Rosset, Séverine Peter
Patricia Bendiaf, Nicolas Rameau, Christine Pourre, Mehdy Belabbas, Bozena Wojciechowski
Olivier Beaubillard, Chantal Duchéne, Pierre Gosnat, Philippe Bouyssou, Sandrine Bernard

LE CHOIX DU RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ET PARTICIPATIVE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS UNE VILLE MÉTISSÉE ET CITOYENNE

Nous faisons le choix de la démocratie, de l'intervention active des citoyens et des citoyennes dans les processus d'élaboration et de décisions. Cette implication des habitant-e-s doit être de nature à changer leur rapport à la politique et conduire à construire collectivement les conditions d'une véritable transformation de la société. Nous faisons le choix de développer une culture du bien vivre et du décider ensemble.

Un tel choix ne se décrète pas, il traverse l'ensemble des domaines d'action municipale, implique des moyens bien sûr mais il se construit surtout au fil continu des expériences, déjà riches à Ivry.

Il appelle des développements et aussi à inventer des formes nouvelles, définir de nouveaux espaces de co-élaboration, de confrontation d'idées y compris sur les objectifs poursuivis par les projets et les actions.

Ces choix sont ceux d'une ville qui se veut lieu de vie, de lien social, enrichi de solidarité et de responsabilité face aux logiques sécuritaires, de repli, d'individualisme, de délégation de pouvoir, face aux discriminations, à toutes les formes de violence, de racismes et d'intolérance.

CONSTRUIRE UNE CITOYENNETÉ POUR TOUTES ET TOUS

Nous réaffirmons le principe selon lequel toute personne qui vit ou travaille sur un territoire en est citoyenne, quelle que soit sa nationalité. C'est pourquoi nous voulons agir pour que des Ivryen-ne-s de nationalité étrangère (notamment parmi ceux qui sont engagés dans la vie associative ou qui exercent un mandat), soient, en tant que citoyen-ne-s d'Ivry, associé-e-s à la vie citoyenne de

la municipalité dans toutes ses dimensions. Comme nous l'avons fait avec le référendum sur le devenir de Jean Rostand, qui concerne tous les Ivryen-ne-s, nous poursuivrons des actions pour faire avancer l'exigence du droit de vote et d'éligibilité pour tous.

A partir des expériences menées dans d'autres villes et en lien avec les intéressés eux-mêmes, nous continuerons le débat sur la mise en place d'un conseil des résident-e-s non communautaires. Nous encouragerons leur participation toujours plus active aux comités de quartiers.

Dans le prolongement des délibérations adoptées lors du précédent mandat, et en lien avec la CIMADE (Comité Inter-Mouvements auprès des Evacués) nous proclamerons Ivry « ville porteuse de la convention internationale du droit des migrant-e-s ». La municipalité continuera à agir, notamment au travers de la poursuite des parrainages d'enfants, pour la régularisation des étranger-e-s en situation irrégulière.

Nous améliorerons l'accueil des étranger-e-s dans la ville en organisant en Mairie pour tous les nouveaux arrivants et migrants, des soirées de rencontre et d'accueil de nouveaux et nouvelles citoyen-ne-s.

Nous poursuivrons le travail entamé pour améliorer l'accès aux services publics et, en lien avec les associations concernées, nous développerons les actions d'alphabétisation, d'apprentissage du français.

Nous poursuivrons et développerons les actions sur le travail de mémoire. Nous organiserons chaque année une commémoration en souvenir du 17 octobre 1961. Ivry est riche de son métissage, de tous les habitant-e-s qui, Ivryen-ne-s de naissance ou non, se retrouvent dans un même élan de solidarité.

Nous contribuerons, notamment en lien avec les équipements culturels de la ville, à faire découvrir l'apport des migrations et les richesses des différentes cultures.

OUVRIR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Pour donner corps aux dispositions du règlement intérieur du Conseil municipal, les citoyen-ne-s auront accès à un droit de saisine plus souple ainsi qu'à des possibilités d'expression en conseil. Nous organiserons l'ouverture des commissions municipales.
- Il est nécessaire de faire vivre une plus grande transversalité au sein du Bureau municipal, notamment sur les grandes orientations qui sous-tendent ce programme, avec la volonté permanente d'une recherche de compromis.
- Nous prenons l'engagement qu'il sera donné suite avec une attention particulière à toute démarche effectuée auprès de la Mairie.
- Régulièrement, le Conseil municipal pourra interrompre ses séances afin d'entendre les représentant-e-s des différentes commissions extra municipales.

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Nous voulons faire le bilan, améliorer et mettre réellement en oeuvre la Charte des comités de quartier de manière à assurer une véritable autonomie de décision à son collectif d'animation (notamment par la détermination de son ordre du jour, un droit d'information et de saisine), la maîtrise d'un budget propre revalorisé, et à réaffirmer sa

responsabilité dans le suivi des projets engagés. Un plus grand effort sera fourni en vue de développer une information efficace favorisant la participation du plus grand nombre. Un débat sera ouvert avec les habitant-e-s pour envisager l'évolution des Maisons de la citoyenneté (comme il en existe à Monmousseau et Ivry Port) afin de coupler à la vie associative les services de véritables centres sociaux dans tous les quartiers.

Tous les deux ans, nous organiserons des asises pour évaluer les actions menées pendant la période écoulée et décider des réorientations nécessaires avec l'ensemble de la population.

En s'appuyant sur l'expérience des forums de quartier sera créée une Instance Démocratique d'Initiative et d'Évaluation des Politiques Publiques. Sa composition sera mise en débat avec notamment les comités de quartiers, les associations, les différents « conseils consultatifs » définis dans ce programme. Nous pourrions avoir recours à des tirages au sort pour impulser la participation. Il s'agira d'une structure permanente, force de propositions. Les projets émanant de cette instance citoyenne, seront pris en compte par la municipalité qui déploiera les moyens nécessaires pour leur mise en forme technique, y compris par un possible recours à des experts. Leur réalisation relèvera ensuite du Conseil municipal. Elle sera sollicitée sur l'évaluation des politiques publiques, associée à toutes les étapes décisionnelles des projets concernant l'ensemble de la commune.



ENCOURAGER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

La richesse de la vie associative et de l'engagement citoyen est un axe fort de l'identité de la ville que nous souhaitons encourager et développer. Dans ce cadre nous agirons pour la création d'un véritable statut des bénévoles.

La municipalité développera la transparence dans l'attribution des subventions et la valorisation de l'ensemble des moyens de fonctionnement mis à la disposition des associations, en réactualisant l'ensemble des critères. Chaque année, l'ensemble des subventions sera donc rendu public. Parmi les associations partenaires de la ville, celles exerçant une activité complémentaire de l'action municipale et à fort caractère institutionnel, verront leurs conventions d'objectifs généralisées. Ces conventions d'objectifs et leur application seront élaborées et évaluées par une représentation pluraliste du conseil municipal.

Dans les premières années du mandat, un inventaire de l'ensemble des moyens mis en oeuvre par la Ville sera réalisé. Il permettra de vérifier leur adéquation avec les besoins des associations.

Nous gardons comme objectif la création d'une Maison des associations, lieu de domiciliation mettant des moyens techniques et logistiques à la disposition des associations. Par ailleurs, les maisons de la citoyenneté continueront à être des lieux d'activité et de ressources pour les associations dans les quartiers.

Un comité consultatif des associations sera créé, rassemblant un ou une représentant-e de chaque association recensée et ayant une activité sur la Ville, pour débattre plusieurs fois par an des questions les concernant :

fonctionnement de cette maison des associations, de la gestion des salles et de tout sujet les concernant et les intéressant.

Un Comité des fêtes sera désigné en son sein. Il aura la responsabilité d'organiser en lien avec la municipalité des forums réguliers des associations et un certain nombre d'initiatives publiques dont les fêtes.

Un des premiers chantiers à engager sera de rédiger une Charte de la vie associative qui aura pour objectif de fixer les grands principes régissant les relations et engagements réciproques de la Ville avec les associations.

METTRE INTERNET AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

Dans la continuité de l'engagement fort de la municipalité en faveur des technologies de l'information et de la communication, il sera possible de suivre la retransmission des conseils municipaux sur Internet.

Le site Internet sera développé de manière à favoriser les démarches administratives des citoyens et le faire évoluer vers plus de possibilités d'interaction.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le développement des coopérations internationales dans toutes leurs dimensions, le travail de la mémoire ivryenne, l'apport des migrations successives, des luttes communes, doit contribuer à la découverte et à la connaissance de l'autre, favoriser le respect et le dialogue et développer une culture du bien vivre et du agir ensemble.

La ville s'engage à poursuivre les coopérations déjà engagées avec Djianguiré au Mali, La Liza à Cuba, Jelazon-Jifnah en Palestine, Wear Walley en Angleterre et Brandenburg

en Allemagne ; elle continuera à soutenir les associations porteuses de projets autonomes d'actions de solidarité.

Ivry-sur-Seine agira partout dans le monde pour la paix, contre l'arbitraire, et en soutien à tous les peuples, mouvements et personnes luttant contre le totalitarisme et pour l'indépendance. Nous voulons honorer et faire connaître tous ceux et celles qui partout sont victimes de répression, comme Ingrid Betancourt, Mumia Abu Jamal, Marouane Barghouti et Mohamed Benchicou...

DÉFENDRE LES PRINCIPES DE LA LAÏCITÉ

Nous réaffirmons notre attachement au principe de laïcité qui implique l'indépendance des institutions républicaines à l'égard des conceptions religieuses, au respect de la liberté de conscience, au droit de chacun-e à pratiquer son culte dans des conditions dignes ainsi qu'au droit de n'en pratiquer aucun.

C'est en s'appuyant sur ces principes que nous poursuivrons le dialogue avec l'ensemble des religions. Dans ce cadre, nous continuerons le travail engagé avec les musulman-e-s d'Ivry en vue de l'émergence d'un véritable lieu de culte autonome.

BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ

A l'heure où les opérations de police servent de mise en scène à la propagande sécuritaire du Gouvernement, au risque de déstabiliser la sécurité des villes et du pays, nous entendons prendre en compte avec responsabilité les questions touchant à la sécurité et à la tranquillité publique. Cela implique que l'Etat respecte les engagements qu'il avait pris pour Ivry en terme d'effectifs de police.

Nous travaillons à des coopérations renforcées avec les services de l'Etat, mais dans le respect des rôles de chacun. Nous continuons à réclamer le déploiement d'une véritable police de proximité, présente au plus près des habitant-e-s et respectée dans son rôle et ses missions.

La présence à Ivry d'un centre de secours qui sera bientôt reconstruit est un élément important pour les habitant-e-s et doit être préservé.

Pour ce qui relève des compétences municipales, il nous appartiendra dans le cadre de notre politique sociale de rendre encore plus lisible et efficace une politique globale de prévention.



LE CHOIX DE LA JUSTICE SOCIALE DANS UNE VILLE POUR TOUS, POPULAIRE ET SOLIDAIRE

Nous faisons le choix de la solidarité, du partage, de l'entraide, des actions et luttes collectives pour mener une politique sociale ambitieuse.

Cette démarche doit traverser l'ensemble des domaines d'actions municipales pour la santé, l'accès aux savoirs et aux connaissances, l'autonomie des jeunes, le sport, la culture...

Trois priorités semblent cependant émerger plus fortement, celles du logement, de la petite enfance et des personnes âgées.

Le choix d'une politique sociale audacieuse est d'autant plus important que sont engagés, par Nicolas Sarkozy et sa majorité de Droite, de véritables reculs de civilisation visant à briser tous les systèmes de protection sociale et les logiques solidaires dans la société. Il s'agit bien d'un choix de combat pour la justice sociale.

AGIR POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Le programme ivryen, ambitieux et équilibré, de constructions et de réhabilitation de logements est une contribution majeure pour le droit au logement des Ivryen-ne-s. Mais la question de l'accès au logement se pose de façon aiguë dans tout le pays et appelle à une réelle prise de responsabilité par l'Etat, en matière de financement et d'aménagement contre la ségrégation sociale. Tout droit « opposable » ne peut se concevoir sans un effort national conséquent en faveur du logement social. Nous faisons le choix de sa défense contre les projets de privatisation et de vente du parc HLM. Nous devons être très attentifs aux conséquences du changement du statut de l'OPHLM en EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial).

Des actions et des luttes seront donc indispensables pour avancer et garantir le droit au

logement pour tous. Ce qui implique de traiter avec responsabilité la question des expulsions, en ayant en permanence la préoccupation de nos concitoyen-e-s les plus en difficulté. Il conviendra également de dénoncer et de faire cesser à Ivry le scandale des marchands de sommeil profitant de la faiblesse des habitant-e-s en situation de précarité. Nous continuerons d'avoir une attention particulière en faveur des populations exposées à des problèmes spécifiques (gens du voyage, sdf).

Dans le patrimoine privé, tout en agissant pour freiner la spéculation et maîtriser les prix du marché de l'immobilier, nous favoriserons la réhabilitation de l'habitat ancien au travers des dispositifs existants (OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, EHI, Eradication de l'Habitat Indigne,...) dans le but de multiplier le nombre de locataires pouvant bénéficier des aides personnalisées au logement dans le cadre de loyers conventionnés.

Nous entendons poursuivre l'amélioration du patrimoine social ivryen en tenant compte des normes de Haute Qualité Environnementale et agir pour des loyers accessibles à tous. Nous développerons le partenariat avec l'ensemble des bailleurs sociaux existant à Ivry. Parmi eux, avec l'acteur prépondérant qu'est l'OPHLM, nous engagerons les réflexions nécessaires afin d'améliorer sa réactivité et de prendre en considération les attentes des locataires.

Il sera indispensable de réaffirmer la volonté d'assurer une mixité sociale dans les nouvelles constructions, d'augmenter la part des grands logements (F4 et plus) pour répondre aux besoins des familles et de faciliter les échanges et la mobilité dans les logements sociaux. Une attention particulière doit être

portée sur la création comme sur la réhabilitation de logements adaptés aux handicapé-e-s. La mixité sociale ne se conçoit pas seulement à l'échelle de la ville, elle doit aussi être répartie par quartier, par immeuble et dans les projets d'aménagement urbain (RN 305, Gambetta).

Nous continuons de revendiquer notre attachement la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui prévoit la construction de plus de 20% de logements sociaux dans les villes de plus de 10 000 habitants.

Aujourd'hui, la répartition des logements dans notre ville est de 38 % de logements sociaux, 30 % de logements en accession à la propriété, 30 % de logements locatifs privés. Nous entendons maintenir cet équilibre global en veillant à ce que les nouveaux logements sociaux correspondent mieux aux revenus des 4 000 demandeurs de logements, ce qui implique d'augmenter la part des PLAI (programmes locatifs aidés d'insertion), qui offrent les loyers les plus accessibles, et qui ne représentent aujourd'hui que 20 % des logements sociaux dans les nouveaux projets.

Enfin, nous mettrons en place une commission municipale composée d'élu-e-s, d'associations de locataires, ou traitant du logement, de bailleurs, d'acteurs sociaux... Elle sera destinée à traiter de toutes les questions touchant à l'habitat, dont l'attribution des logements sociaux. Elle contribuera notamment à l'élaboration de critères précis et transparents applicables à tous. Elle publiera chaque année un rapport sur l'accès au logement social à Ivry. La Ville veillera à ce que 30% des logements sociaux soient destinés aux jeunes de 16 à 25 ans.

Nous agissons avec le département et les communes voisines pour construire des so-

lutions innovantes en vue d'augmenter l'offre d'hébergement d'urgence, par exemple en le densifiant.

RENFORCER ET MODERNISER LE SERVICE PUBLIC, POUR DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ

La mise en œuvre d'une politique de justice sociale passe par des services publics garants de l'égalité d'accès aux droits à se loger, apprendre, travailler, se déplacer, se cultiver, se soigner...

Cette solidarité doit rester une dimension identitaire de notre politique municipale et s'adresser à tous et à toutes, dans une période où la précarité survient de plus en plus rapidement et souvent dans la vie des habitant-e-s.

Il en va ainsi à Ivry de la pratique du quotient familial, d'une politique de tarifs adaptés et des actions et prestations assurées par les services municipaux. Le choix du service public est d'ailleurs fondamental à la réussite d'une telle politique. Il convient avec les usagers et le personnel communal de le consolider et de le faire évoluer pour répondre toujours mieux aux besoins et aux aspirations de la population.

- Par le maintien de « l'observatoire des familles », structure municipale, qui mesurera l'adaptation de la politique sociale aux attentes des Ivryen-ne-s. Un de ses premiers chantiers sera d'alimenter une réflexion sur les éléments à prendre en compte dans le calcul du quotient familial et sur l'adéquation des tarifs municipaux.

- Par la mise en place d'un Bureau des temps ayant pour mission d'améliorer l'accessibilité et les horaires des différents services publics (municipaux, d'état, départementaux, hospitaliers, etc...) dans le

respect des besoins des usagers et des conditions de travail et statuts de la fonction publique.

- Cette structure municipale ouverte intégrera des représentant-e-s des usager-e-s, et des personnels des différentes fonctions publiques.
- Par l'informatisation des démarches administratives (e-administration), avec une offre d'accompagnement au sein des Espaces Publics Internet.
- Par la mise en place de permanences communes de différents interlocuteurs administratifs et institutionnels (ANPE, CAF, OPHLM...) afin de faciliter les démarches des usager-e-s, en particulier les demandeur-se-s d'emploi et des personnes âgées. Certains de ces interlocuteurs faisant l'objet de remises en cause de la part de l'Etat, cela peut impliquer des actions pour maintenir leur activité en direction des usager-e-s.

Dans cet esprit, le débat se poursuivra sur la question du regroupement des services administratifs en un même lieu dans un nouveau centre administratif.

FAIRE RECULER LES DISCRIMINATIONS

Le rôle d'une municipalité solidaire est d'assurer à chacun sa place dans la Ville et l'égal accès de tous aux services publics.

En ce sens, nous amplifierons nos luttes contre toutes les formes de discrimination, qu'elles concernant le sexe, l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales ou

mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, l'état de santé ou le handicap... :

- En établissant un plan de communication, d'éducation et de formation en direction notamment des personnels travaillant au contact de la jeunesse et de l'enfance sur l'impact des discriminations,
- En mettant en débat avec les entreprises une charte contre les discriminations à l'embauche,

Concernant la prise en compte des handicaps, nous renforcerons le rôle de la « commission communale pour l'accessibilité » (qui regroupe des représentant-e-s de la municipalité, des usager-e-s et des représentant-e-s des associations de personnes handicapées) et nous intégrerons au cœur de la politique municipale dans toutes ses dimensions l'accès des handicapé-e-s à tous les services de la ville :

- En faisant connaître et en diffusant très largement le rapport annuel de la commission communale sur l'accessibilité des espaces publics, des transports, de la voirie et des services publics,
- En rendant plus lisibles les actions pour l'accessibilité sur le budget communal,
- En poursuivant les actions de sensibilisation sur le handicap dans les écoles et les centres de loisirs,
- En généralisant la traduction des discours publics en langue des signes,
- En rendant un groupe scolaire par quartier accessible,



- En créant une charte reprenant les normes d'accessibilités pour la construction des logements.

MIEUX RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES ATTENTES DES RETRAITÉ-E-S ET DES PERSONNES ÂGÉES

Mettre les aîné-e-s au cœur de la Ville est l'une des priorités d'une Ville qui a du cœur. L'allongement de la durée de la vie constitue un progrès pour l'humanité. Il ne peut être prétexte à renoncer à des progrès sociaux : droit à la retraite, accès à la santé, aux loisirs... Il implique la recherche de réponses nouvelles en termes d'accompagnement et de structures d'accueil et donc de moyens publics et de droits nouveaux.

Afin de mieux répondre à la diversité des besoins liés à la perte d'autonomie, nous rechercherons tous les moyens pour :

- Développer des dispositifs d'accompagnement et de maintien à domicile déjà existants : service de soins infirmiers à domicile, portage des repas, service des aides ménagères, téléalarme... et la réflexion sur de nouveaux dispositifs : transport, adaptation de l'habitat...
- Augmenter nos capacités et moderniser les offres d'accueil dans les foyers municipaux pour personnes âgées,
- Mettre en place une véritable MAPAD intercommunale qui doit être conçue dans un esprit de complémentarité avec ce qui existe à l'hôpital Charles Foix (plus grand centre gériatrique d'Europe, offrant à la fois les services de structure d'accueil de jour et de centre d'évaluation de gériatrie). En ce sens, il ne peut s'agir d'accompagner les désengagements de l'Etat et du service public hospitalier qui doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

En outre, nous continuerons à mener des actions de prévention contre les effets d'une éventuelle canicule.

Pour lutter contre l'isolement, nous inscrivons la dimension intergénérationnelle dans tous les aspects de la politique municipale mais aussi à travers un réseau d'associations organisant l'échange des savoirs et leur mise en relation avec les jeunes pour accompagner l'accomplissement de leurs projets (club d'investissement local « coup de pouce aux jeunes »). Nous veillerons à l'intégration des personnes âgées dans le tissu social des quartiers, en y impulsant des activités d'animations et de loisirs. Ces activités pourront être coordonnées au sein d'un centre municipal d'animation, à l'image d'un centre de ressources.

Nous favoriserons l'émergence de programmes de résidences autogérées intégrant une mixité intergénérationnelle.

Enfin, un Conseil des seniors sera créé pour prolonger ces réflexions sur l'autonomie et la place des seniors dans notre commune.

SE MOBILISER POUR UN DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS ET TOUTES

Dans une politique municipale de justice sociale, s'inscrit également l'égal accès de tous et toutes aux soins et à la prévention, ce qui implique, entre autres, de poursuivre et d'amplifier la lutte pour le maintien de l'hôpital Jean Rostand et de sa maternité à Ivry.

- Modernisation du CMS : Nous nous engageons à rénover les locaux du Centre municipal de santé et à poursuivre sa mise en accessibilité, mais également à renforcer ses missions de prévention et à engager une réflexion sur l'intégration des Médecines Non Conventionnelles. Nous poursuivons une politique de recrutement permettant d'anti-

ciper les évolutions de la démographie médicale.

- Favoriser l'implantation de structures de santé adaptées aux besoins de la population.
- La nutrition, un axe majeur des politiques de développement durable : Mieux manger et bouger plus sont des messages que nous devons inclure dans nos communes au sein de l'ensemble de nos politiques municipales. L'éducation au goût est notamment un axe à développer dans les restaurants scolaires en travaillant avec notre Syndicat intercommunal de restauration scolaire à la diversité, la qualité des aliments, la diététique. Nous travaillerons à l'intégration d'une proportion sensible d'aliments issus de l'agriculture biologique. Un travail sur l'équilibre alimentaire doit être conduit au sein des écoles, notamment à travers la possibilité d'offrir le goûter de l'après-midi aux enfants dans un souci d'égalité.
- Lutter contre les maladies modernes : Déclarer la ville « Ville sans CMR » Produits chimiques Cancérogènes et/ou Mutagènes et/ou Toxiques pour la reproduction et mettre en œuvre un Plan Santé municipal pour participer notamment à la lutte contre le cancer...
- Concernant la maladie d'Alzheimer : Nous poursuivrons la coopération avec Vitry afin de réserver des studios pour les Ivryen-ne-s dans la nouvelle maison de retraite spécialisée.
- Nous agirons pour le développement des moyens de la médecine scolaire.
- Nous agirons pour que soit réimplanté un SAMI (Service d'Accueil Médical Initial)

RENFORCER LES MOYENS POUR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

En matière de moyens éducatifs et d'accueil de la petite enfance, les besoins sont immenses et nécessitent un effort et des actions significatives. Dans cette optique, nous entendons poursuivre avec le Conseil général une politique volontariste dans le domaine de la petite enfance destinée à la création de places en crèches, au développement des crèches collectives, parentales ou familiales ainsi que des modes de garde collectifs plébiscités par les parents. Une réflexion avec les partenaires compétents sera menée sur des nouveaux modes de gardes.

Le service de la petite enfance a pour vocation de permettre l'épanouissement de l'enfant, son développement, et sa socialisation et cela dans tous les quartiers de la ville.

Le monde du travail impose aux parents des rythmes de vie contraignants qui ont pour répercussion d'augmenter les temps de garde des enfants. Une réflexion sera menée avec les professionnel-le-s de la petite enfance et les parents sur la question de l'allongement des plages horaires dans les structures de garde.

En partenariat avec les services de la ville et les acteurs culturels, une attention particulière sera portée à l'accès des enfants à la culture à travers l'éveil à la musique, la lecture, aux contes, à l'art...).

CRÉER LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ENFANTS

Notre volonté est de construire une réelle égalité d'accès des enfants de notre Ville à la connaissance. C'est pourquoi nous poursui-

vrons notre travail sur la sectorisation en lien avec les mutations de la ville afin de préserver la mixité sociale. La priorité doit être donnée à l'achèvement de la construction d'un projet éducatif de la ville en cohérence avec nos capacités financières, qui se donnera les objectifs suivants :

- Réhabiliter le collectif dans une société où désormais la référence est l'individualisme
- Défendre le principe de la laïcité comme notion fondatrice de l'école de la République
- Faire de l'éducation l'affaire de tous en ouvrant l'école sur la ville, aux parents et à des intervenants extérieurs et en favorisant la cohérence éducative nécessaire entre tous les acteurs éducatifs
- Participer au développement et à l'épanouissement des enfants sur la base de valeurs militantes pour une société plus juste et solidaire
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leur éducation, afin de devenir autonome et d'exercer pleinement leur citoyenneté.
- Veiller à ce que l'école ne reproduise pas les discriminations existant dans la société.
- Renforcer le parcours culturel et sportif des enfants dans la Ville afin de leur donner accès à l'art, à la culture et au sport dans l'ensemble de ses dimensions.

Ce projet doit par conséquent :

- Accompagner la réussite scolaire et promouvoir la réussite de toutes et tous.

Il nous faut faire valoir auprès de l'Education nationale l'importance de l'école maternelle et son accès dès 2 ans. Défendre l'idée que

l'accès aux savoirs et aux connaissances le plus tôt permet aux enfants de se doter d'outils indispensables à leur réussite sociale, professionnelle et personnelle.

Dans ce cadre, pour rapprocher l'enfant du livre, nous renforcerons le réseau lecture en poursuivant le travail entre la médiathèque et les établissements scolaires. Seront également poursuivis les efforts pour démocratiser l'accès à la culture scientifique et à la réflexion critique.

La municipalité étudiera enfin la possibilité d'améliorer les temps d'ouverture de la médiathèque afin de mieux permettre aux enfants d'y faire leurs travaux scolaires.

- Assurer la cohérence éducative entre temps scolaire, périscolaire extrascolaire et familial, en favorisant l'implication du plus grand nombre

Nous favoriserons la mise en place de rencontres entre tous les parents et les acteurs éducatifs pour aborder et échanger sur tous les sujets généraux liés à l'éducation. Certains parents rencontrent des difficultés à encadrer la scolarité de leur enfant, la ville veillera à développer ses liens avec eux via les associations notamment de parents d'élèves qui assurent un rôle de relais. Nous impulserons des dispositifs d'aide à la parentalité.

Dans ce cadre, une attention particulière sera portée au rôle des conseils d'écoles et au traitement par la ville, dans un délai raisonnable, des sujets soulevés par eux.

Dans le temps périscolaire, nous chercherons à développer les partenariats et l'arti-



culatation entre les structures éducatives, les centres de loisirs, les ateliers de pratique artistique, culturelle et sportive, les associations de quartier et des personnes volontaires, de tous âges, susceptibles d'aider à l'encadrement scolaire. Le rôle des centres de loisirs sera renforcé en lien avec les évolutions des enfants et de leurs besoins. Nous poursuivrons la réflexion au niveau des élémentaires sur le temps du soir pour avoir à la fois des études dirigées et des loisirs. Nous étudierons les dispositifs d'aides éventuelles.

La ville envisagera la possibilité de créer un ludobus qui se rendrait dans les quartiers et permettrait ainsi le prêt de jeux.

- Favoriser l'autonomie, ouvrir l'enfant à la ville, à la citoyenneté, à la diversité culturelle et à l'environnement.

A travers l'encouragement d'initiatives citoyennes et solidaires, qui permettraient le mélange des cultures et la découverte de l'autre, mais aussi de l'histoire de chacun et de la richesse du monde actuelle. Afin de rendre les enfants acteurs de leur école, la municipalité impulsera des conseils d'élèves dans les écoles élémentaires comme cela existe déjà à l'école Einstein. Leurs délégués pourront être réunis à l'échelle de la ville.

- Renforcer les liens de la municipalité avec les collègues

Nous développerons avec eux des afin de mieux articuler les actions de la ville à destination de ces tranches d'âge avec la réalité des besoins. De même, il conviendra de renforcer et de mieux définir le rôle des élus municipaux au sein des conseils d'administration de ces établissements.

Nous continuerons de soutenir et d'encourager, sur les questions d'éducation comme sur d'autres, les mouvements d'éducation populaire.

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE GLOBALE DE PRÉVENTION

Face aux inégalités grandissantes, notre priorité sera de nous attaquer à leurs causes et de tenter d'en prévenir les effets.

A l'heure où le chef de l'Etat entend renforcer arbitrairement le pouvoir des maires sur le dispositif de lutte contre la délinquance, nous réaffirmons notre attachement à la prévention comme mode d'anticipation et de résolution des conflits et des risques.

Face au tout répressif, à la culture du fichage et de la délation, nous entendons mettre l'accent sur la formation, l'orientation, et l'accompagnement. L'énorme investissement de la Ville et de ses associations éducatives, sportives et culturelles en direction des adolescent-e-s est un fort facteur de lien social et d'émancipation et a permis d'éviter lors des événements récents dans les banlieues que le malaise des jeunes s'y manifeste par la violence. Il devra être prolongé.

Pour lutter contre l'échec scolaire, une cellule de veille éducative sera mise en place afin de coordonner l'engagement des acteurs éducatifs (médiateurs, éducateurs, enseignants...) et d'identifier les situations de rupture. Une réflexion partagée sera engagée pour faire valoir une co-responsabilité éducative en associant notamment les parents et valorisant leur mode éducatif. Un accent important sera donné aux questions d'orientation, en partenariat avec le CIO et en y intégrant des ivryennes pouvant faire état de leur parcours.

Des actions de prévention sur la santé seront conduites dans la ville et notamment dans les collèges. Nous poursuivrons les actions de préventions et de santé publique en direction des jeunes, notamment avec le Centre Médico-Psycho-Pédagogique.

De même, nous continuerons d'agir en fa-

veur des Ivryen-ne-s les plus fragilisés et les plus touchés par l'exclusion :

- En soutenant et en développant des partenariats avec les associations oeuvrant en ce sens et qui constituent à Ivry une force et un appui face aux logiques d'exclusion,
- En agissant pour sensibiliser les ivryen-ne-s contre toutes les formes de violence, et particulièrement faites aux femmes et pour qu'émerge au plus vite une structure pour protéger les femmes victimes de violences.

L'insertion professionnelle enfin, sera au cœur de notre politique sociale, pour lutter contre l'exclusion et la précarité. De même, nous soutiendrons toutes les offres et les dispositifs de formation tout au long de la vie, de cours pour adultes, d'alphabétisation...

AGIR POUR PERMETTRE LES PRATIQUES SPORTIVES DANS LEURS DIVERSITÉS

Nous nous engageons à agir pour le développement et la promotion des activités physiques, sportives sous toutes leurs formes à tous les niveaux de pratique, du loisir au plus haut niveau de compétition.

L'Union Sportive d'Ivry, principale association sportive au rôle social reconnu par la population, dont le moteur de son activité reste le bénévolat, sera assurée de notre soutien et de notre partenariat.

Nous nous engageons à agir pour concrétiser la réalisation du complexe sportif pouvant compter un bassin nautique, une salle de gymnastique, une salle de combats, un mur d'escalade, sur le site « Villars » Porte d'Ivry, en prenant en compte les risques, pour la santé, liés à la proximité du périphérique. Nous agissons également pour la réalisation

d'un centre d'hébergement et de formation des jeunes sportifs et d'une maison des sports.

Nous nous engageons à poursuivre nos démarches contre le désengagement de l'Etat dans le soutien et le financement à la vie associative sportive ; dans l'entretien du patrimoine sportif et le financement de nouveaux équipements ; le laissant à la charge des collectivités locales. Nous nous opposons à toute remise en cause de l'éducation physique et sportive dans le cycle secondaire.

Nous poursuivrons le développement des animations sportives dans les quartiers (A.S.Q.), des dispositifs « carte passeport » et « été sportif », d'un service public des sports et favoriser l'accueil des handicapé-e-s dans des pratiques communes avec les autres sportifs ; mais aussi la pratique sportive en accès libre sur les différents terrains d'évolution répartis dans la ville (Wallon, Pierre et Marie Curie, Gagarine, Jean-Jacques Rousseau...).

Nous engagerons un débat sur la réalisation d'un équipement « événementiel » permettant d'accueillir de grandes manifestations sportives et d'autres événements en liaison avec la Région, le Département, sans écarter la possibilité de recours à des partenariats privés. Nous étudierons l'implantation d'un nouveau terrain de grand jeu sur Ivry-Port, la couverture de deux terrains de tennis et toute opportunité d'intercommunalité de projets.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE POUR L'ÉGALITÉ ET LE RESPECT DE LA PLURALITÉ

La politique culturelle est aujourd'hui et pour les années à venir un enjeu de civilisation.

Sur notre terre vulnérable et fragilisée par le

productivisme et l'ultralibéralisme, dans un monde dominé par le marché et l'impératif de rentabilité financière, dans une civilisation technologique, dans notre société marquée par la banalisation des pratiques d'exclusion et la montée de l'individualisme et des communautarismes...

Face à la politique gouvernementale de réduction drastique des budgets et des emplois dans les services publics, de désengagement de l'Etat et du transfert de nombre de ses missions aux collectivités territoriales sans compensation financière, de restriction des budgets alloués à l'Education nationale, à la recherche publique, aux institutions publiques d'art et de culture, à l'audiovisuel public...

La politique culturelle est et doit rester au cœur des choix de notre ville en mutation qui connaît une évolution démographique notable, des potentialités de développement économique et urbain, et une grande richesse en art, en culture et en patrimoine... que nous devons mettre en valeur.

Notre politique de résistance à la marchandisation de la culture et de promotion des métiers de l'art, de la culture, de la recherche et de l'enseignement, consolidera et développera les évolutions remarquables déjà réalisées.

Car nous devons mener une politique offensive de développement du service public ivryen de culture, de ses programmes et de ses équipements de création, de diffusion et de formation. C'est une politique garante de la liberté de création et de recherche, de la valorisation de la diversité, de l'égalité d'accès aux connaissances, savoirs, œuvres, pratiques artistiques.

Et nous devons mener une politique ambitieuse pour favoriser la créativité des indivi-

us, groupes, associations dans le respect de leurs expressions et de la pluralité de leurs projets avec le souci du bien commun.

Pour réaliser cette politique :

- Les missions des équipements culturels ivryens (création artistique, diffusion des œuvres, des connaissances, des savoirs, médiation culturelle, initiation et formation aux pratiques artistiques et sensibilisation aux recherches) seront confortées.
- Ces équipements culturels poursuivront l'objectif commun de s'ouvrir à un public toujours plus large dans un souci de démocratisation de l'accès à la culture. Ils maintiendront des tarifs accessibles à tous. Ils accentueront leurs actions destinées au jeune public. Ils poursuivront les partenariats avec les écoles, collèges et lycées d'Ivry pour proposer à tous les enfants et adolescents un parcours culturel.
- Nous améliorerons aussi la visibilité de ces équipements et la communication sur leurs activités.

Nous agirons :

- Pour que la Bibliothèque Médiathèque très fréquentée et très appréciée par tous les publics continue de développer ses collections, son action culturelle, ses services d'aide et de soutien, ses actions partenariales ainsi que les usages de l'outil informatique au service du public et poursuive la réflexion engagée sur l'évolution des horaires afin de mieux répondre aux attentes de ses usager-e-s. Elle doit poursuivre son évolution liée aux nouvelles technologies de l'information.
- Pour que le Conservatoire de musique et de danse obtienne l'agrément en tant que Conservatoire à rayonnement communal et dispose de nouveaux locaux ; et pour qu'il pa-

rachève l'éventail de ses enseignements et le spectre de sa diffusion musicale et développe la formation musicale assistée par ordinateur;

- Pour que le Théâtre d'Ivry Antoine Vitez, qui sera plus encore un lieu de création et de co-production, bénéficie de l'aménagement d'un lieu d'accueil et d'un entrepôt technique et poursuive une programmation diversifiée dans les arts de la scène avec des artistes en résidence reconnus et/ou en devenir de reconnaissance nationale ;
- Pour que le Centre d'Art contemporain d'Ivry poursuive ses actions en faveur de la création émergente, de la diffusion des pratiques et recherches artistiques (tant dans la ville que sur la chaîne des sites universitaires Paris Rive Gauche - Mac Val Vitry), développe des projets artistiques dans l'espace urbain ivryen et accompagne les pratiques amateurs des enfants et des adultes dans les ateliers municipaux. Dans le prolongement de l'expérience de la RN 305, nous veillerons à ce que des projets urbains intègrent la dimension HQA (Haute Qualité Artistique) ; et continue à améliorer les conditions d'accueil des publics et des artistes
- Pour que le Théâtre des Quartiers d'Ivry, Centre dramatique national en préfiguration, dispose d'un nouveau lieu qui regroupera toutes ses activités (créations, co-productions, formation, action culturelle) au cours de la prochaine convention 2009-2011.
- Pour que le cinéma d'Art et Essai Le Luxy, reconnu par les institutions professionnelles (4 labels d'excellence) et largement fréquenté par les Ivryen-ne-s, puisse s'équiper en appareils de projection numérique ;
- Pour que le Tremplin et le Hangar, lieux privilégiés au service des jeunes, soient notamment dédiés aux musiques actuelles et aux

cultures émergentes, maintiennent la synergie entre leurs activités (répétition, studio d'enregistrement, formation, diffusion...). Ils gardent l'objectif prioritaire de permettre l'expression artistique des jeunes ivryen-ne-s.

- Pour que les cours et ateliers de danse moderne et contemporaine soient plus nombreux et ouverts à d'autres formes de danse avec des artistes en résidence ;
- Pour que le programme « Sciences, Techniques et Enjeux de Société » d'éducation critique à la culture scientifique et technique contemporaine soit renforcé, en liaison avec les structures de recherche, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle d'Ivry, et dans la perspective de la constitution progressive du « campus urbain » d'Ivry-Port ;
- Pour que l'Eclateur symbole de la vocation industrielle, scientifique et technologique de la ville, soit implanté à l'entrée d'Ivry-Port,
- Pour que le programme « Semaine de la mémoire du génocide des Juifs et des Tziganes pour prévenir les crimes contre l'humanité et pour lutter contre toutes les formes de racisme et d'intolérance » se poursuive en lien avec toutes les actions servant le devoir de mémoire.

Nous encouragerons les pratiques artistiques et créatives, notamment celles qui portent des formes et des expressions nouvelles.

Nous soutiendrons les initiatives et les recherches des artistes, des artisans dans la ville. Nous encouragerons les projets de culture des individus, des groupes, des associations, des structures indépendantes, notamment par des partenariats avec les équipements publics.

Une commission municipale publique sera réunie régulièrement pour étudier les projets culturels des amateur-riche-s et professionnel-le-s sollicitant des aides.

Nous soutiendrons le rayonnement de la politique culturelle au plus près des habitant-e-s dans tous les quartiers.

Nous poursuivrons le débat sur les projets suivants :

- L'organisation d'un événement culturel majeur (type biennale ou festival) mettant en évidence la richesse artistique et la diversité culturelle d'Ivry ;
- L'organisation d'une rencontre annuelle type « salon des artistes de la ville » ;
- L'organisation d'une rencontre annuelle type « fête des artisans » ;

- La mise en place d'événements autour de l'Internet et des blogs ;
- La mise en place d'une télévision locale à travers les fonctionnalités d'Internet ;
- Le développement de rencontres à caractère culturel pour les seniors, ...

Nous lutterons pour :

- Permettre le développement des enseignements artistiques à l'école ;
- La satisfaction des revendications des intermittents du spectacle
- Obtenir le 1 % du P.I.B. pour la culture ;
- Augmenter les financements publics pour les arts, la culture, la recherche et l'enseignement.

LE CHOIX DE L'AVENIR, DE DROITS NOUVEAUX POUR L'AUTONOMIE DE TOUS LES JEUNES

Nous faisons le choix d'agir ensemble pour que toutes et tous les jeunes réussissent leur vie dans : leurs études, leur formation, leur insertion professionnelle comme dans tous leurs projets, nous souhaitons les accompagner pour que chacun trouve sa voie de réussite, dans une société qui condamne ses jeunes à la galère.

Avec eux, nous agissons pour que leurs droits sociaux soient garantis : suivre une formation de qualité, accéder à un emploi stable et bien rémunéré, stimulé de façon permanente par des formations nécessaires et choisies, pouvoir se soigner sans condition de ressources dès la fin de ses études, pouvoir se déplacer, trouver un logement pour accéder à son autonomie...

Nous lutterons, plus encore, pour éradiquer les discriminations qui touchent particulièrement les jeunes et pour développer le respect et le dialogue entre les générations.

Nous poursuivrons nos actions pour le droit aux vacances pour tous, pour des loisirs diversifiés, pour que l'accès aux pratiques sportives, aux lieux de diffusion artistique soit favorisé.

Nous nous engageons à renforcer les moyens du service municipal de la jeunesse afin que tou-te-s les jeunes ivryen-ne-s puissent en bénéficier et puissent participer aux actions municipales.

Etre jeune c'est apprendre, découvrir, expérimenter, rêver, aimer, réaliser, c'est devenir une personne socialement autonome. C'est aussi se construire avec les autres.

Nous ne nous résignons pas. Nous faisons le choix de soutenir la réussite de tou-te-s les jeunes Ivryen-te-s.

C'est un défi nouveau et difficile pour une commune. Nouveau, car nous voyons bien que les politiques locales en direction des

jeunes en France sont arrivées à un tournant, et qu'elles doivent se transformer pour répondre aux attentes nouvelles qui s'expriment. Difficile car nous le savons tous, tout ne dépend pas d'Ivry et il y aura des luttes à mener ensemble.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ DES JEUNES

Nous poursuivrons nos efforts pour encourager la citoyenneté du plus grand nombre de jeunes. Bien sûr, les associations de jeunes, qui sont une richesse pour tous et toutes, seront écoutées, encouragées, et soutenues. Mais pour impliquer les jeunes au-delà de ceux qui sont déjà engagés dans des associations, nous développerons les lieux et les moments d'échange, de rencontre, de constructions collectives qui existent déjà dans notre ville, et nous en créerons de nouveaux.

La Journée annuelle des jeunes d'Ivry, conçue au départ comme une assemblée générale des jeunes d'Ivry, sera repensée pour être mieux préparée avec eux, avoir des objectifs plus clairs et donc plus mobilisateurs. La municipalité s'engage à mettre en place un Conseil local des Jeunes pour les 15-25 ans disposant de moyens d'actions étendus dont un budget de fonctionnement pour impulser, orienter, coordonner l'ensemble des politiques municipales les concernant en coordination avec les élu-e-s et les services. Il jouera un rôle actif dans la gestion des dispositifs et équipements les intéressant directement (carte jeune, programmation et accessibilité Tremplin et Hangar). Il réfléchira à la nécessité de prévoir de nouveaux équipements dans les quartiers ou pour des fonctionnalités nouvelles. Ce conseil local des jeunes, pour être un outil favorisant l'ac-

cès à la citoyenneté, pourra se saisir des grandes questions sociales et sociétales et devra être approprié par le plus grand nombre : la municipalité créera les conditions pour que sa mise en place et sa définition soient décidées par les jeunes eux-mêmes, au terme d'un processus démocratique associant l'ensemble des jeunes de la ville.

Pour répondre au besoin de mieux faire circuler les informations utiles aux jeunes de la ville, nous leur donnerons les moyens de la mise en place d'outils de communication faits par et pour eux, dans la ou les forme(s) la ou les plus adaptée(s) : journal édité de manière autonome ou bien supplément au journal Ivry-ma-Ville, site Internet, blog, newsletter... Ces outils permettront de rassembler toutes les informations utiles aux jeunes (dispositions légales et sociales, programmations culturelles, initiatives et portraits, bons plans...) et de donner accès à des fonctionnalités nouvelles type messenger, pages perso, webradio et à des services nouveaux d'annonces de stage, logement, emploi...

Pour stimuler l'engagement des jeunes, nous mettrons en place le passeport de l'engagement destiné à solenniser et valoriser l'implication des jeunes dans des actions citoyennes et associatives ou des projets dans lesquels ils et elles donneraient de leur temps et mettraient leurs compétences au service de tou-te-s les ivryen-ne-s. Dans ce cadre, nous réfléchissons en partenariat avec les associations à la mise en œuvre d'un pacte d'utilité social destiné à susciter l'engagement par des formes nouvelles.

Le passage à la majorité et l'acquisition du droit de vote sera solennisé lors de vœux spéciaux à destination des jeunes ayant eu 18 ans au cours de l'année précédente. Ce sera

l'occasion pour le conseil local des jeunes de présenter ses membres et de faire son bilan !

Le Point Information Jeunesse sera amélioré et des espaces municipaux seront envisagés dans chaque quartier pour en relayer l'action.

MOBILISER DES MOYENS POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES

Une Carte des Droits des Jeunes sera instaurée, pour unifier tous les services (existants ou à venir) rendus spécifiquement aux jeunes. Elle sera donnée à chaque jeune qui la demandera et permettra entre autres :

- D'accéder gratuitement ou à tarif préférentiel à des activités culturelles et sportives, pour en démocratiser l'accès
- D'accéder au guichet Jeunes du CMS, où ils trouveront un accès spécialisé pour répondre à leurs questions, et des services divers tels qu'un Point Ecoute Jeunes, des moyens de contraception et la pilule du lendemain gratuits en partenariat avec le planning familial
- D'être informé de certaines échéances importantes à ne pas manquer : inscription sur les listes HLM à 16 ans, vérification de son inscription sur les listes électorales, initiatives municipales en direction des jeunes...
- D'être informé des dispositifs d'aide à la mobilité européenne et internationale pouvant leur être proposés.

Nous nous engageons dans la mise en place d'un dispositif de type Contrat de Réussite Solidaire. C'est une démarche politique globale par laquelle la Ville s'affirme comme l'un des acteurs majeurs de la réussite et de l'autonomie des jeunes, tout en s'appuyant fortement sur les partenaires concernés. Ce contrat permettra à chaque jeune qui le sou-

haite de bénéficier de l'appui de la collectivité pour formuler et mettre en œuvre son projet de réussite. Cette aide pourra éventuellement être matérielle et financière (participation au paiement du permis de conduire, aide au logement, paiement des droits d'inscription, bourses de poursuite d'étude...), mais consistera aussi à mobiliser tous les acteurs locaux pour accompagner chaque jeune dans son parcours et assurer la réalisation de son projet. Nous mettrons en débat les conditions et contreparties de ce dispositif.

Afin d'analyser le parcours des jeunes ivryen-s et d'organiser la transmission aux générations successives, un suivi des ancien-ne-s élèves d'Ivry sera mis en place et enrichi notamment à travers le site Internet. Il permettra d'organiser des actions de tutorat pour susciter des vocations ou accompagner les enfants du collège et du lycée dans leurs études et leur orientation.

Ce faisant, nous n'entendons pas se substituer aux responsabilités de l'Etat et de l'Education nationale. Nous réaffirmons l'exigence que ceux-ci augmentent les moyens et la qualité de leur intervention, tant au niveau de l'enseignement que de l'orientation des jeunes. Les dispositifs mis en place pour l'aide à la réussite seront marqués par cette exigence, et seront les relais des combats à mener en ce sens.

En matière d'emploi, nous continuerons à faire le relais entre les besoins des jeunes et les opportunités des entreprises, à travers un

forum de l'emploi développé, un recensement systématique des offres de stage et d'emploi sur le portail Internet jeune et l'organisation de permanences dans le PIJ des interlocuteurs spécialisés (mission locale). Nous veillerons d'autre part à l'amélioration des conditions d'accueil de la mission locale. En matière de logement, nous agirons pour la rénovation du foyer de jeunes travailleurs Spinoza et l'élargissement de l'offre spécifique de logement en direction des jeunes. Pour compenser l'insuffisance de logements, la municipalité se ferait l'intermédiaire de dispositifs nouveaux permettant aux jeunes de se loger dans le privé, chez l'habitant ou encore en colocation, notamment en offrant les garanties nécessaires et recensant les offres sur son site.

Nous apporterons notre soutien à tout jeune victime de discrimination dans sa recherche de stage, d'emploi ou de logement en particulier du fait de son origine.

Concernant la culture et les lieux de rencontre, le Hangar-Tremplin continuera d'être un lieu privilégié au service des jeunes, devant permettre l'expression artistique des jeunes ivryen-ne-s et devant favoriser leur accès à la culture.

Enfin, nous engagerons avec les jeunes une réflexion pour déterminer comment il est possible de mettre à disposition dans chaque quartier des lieux dédiés aux jeunes, dans lesquels ils pourraient se réunir librement.



LE CHOIX D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ, MAÎTRISÉ DANS UNE VILLE DYNAMIQUE ET ACCUEILLANTES

A l'heure de profondes mutations économiques, démographiques, sociales et environnementales dans notre pays et notre région, à l'heure de nouvelles attentes de vie et de pratiques sociales, nous faisons le choix d'une ville où l'on peut se loger, travailler, se former, se soigner, se cultiver, se rencontrer, s'exprimer..., une ville où il fait bon vivre ; une ville où développement économique, démocratie, environnement et solidarité sont au cœur des enjeux pour un développement humain durable.

Ivry, aujourd'hui en pleine mutation, est devenue un lieu stratégique reconnu, disposant d'un réel potentiel de re-développement, rendu possible grâce à une politique de maîtrise foncière engagée lors des mandats précédents et que nous devons poursuivre, et au travail de coopération partenariale conduit avec les villes voisines, la ville de Paris, le Département du Val-de-Marne, la Région et l'Europe, notamment au travers les programmes et politiques communautaires (anciennement Feder, Fonds européen de développement économique régional).

Il s'agit maintenant de passer aux étapes suivantes, en associant pleinement les habitant-e-s aux choix et aux décisions nécessaires en matière de logements diversifiés, d'emplois stables et qualifiés, de lieux de formation de qualité, d'implantations d'entreprises et d'activités, grandes, moyennes ou petites, de commerces et services, d'équipements publics et de transports, et ce, dans un environnement et un cadre de vie de qualité pour toutes et tous.

En résumé, un développement dynamique et harmonieux qui place la vie de toutes et tous ses habitant-e-s, sans exclusion, au cœur de son projet de ville.

Mixité sociale, diversité de l'habitat, des emplois et des équipements, équilibre des fonctions, doivent être les maîtres mots pour le développement de la ville et la satisfaction de ses habitant-e-s. Ils constituent « le fil rouge » du PLU (plan local d'urbanisme), outil de mise en œuvre de la politique d'aménagement et du projet de ville, dont nous vous proposons de poursuivre ensemble l'élaboration.

Ces choix sont déterminants pour une ville équilibrée, à taille humaine, mais aussi pour impulser et maîtriser toujours davantage le développement dont les Ivryen-ne-s ont besoin. C'est pour cette raison que nous nous opposons catégoriquement au projet de M. Sarkozy sur le « Grand Paris » qui priverait les Francilien-ne-s de leur droit de parole et de décision. Il conduirait également aux processus d'exclusion territoriale, liés à la spéculation et aux logiques marchandes, qui prévalent dans la politique d'aménagement menée par la Droite au pouvoir. Politique qui conduit aujourd'hui, au mépris de toute démocratie, l'Etat à rejeter le nouveau SDRIF (Schéma directeur d'aménagement pour la région Ile de France) élaboré depuis trois ans avec l'ensemble des collectivités territoriales franciliennes et leurs habitant-e-s, et pourtant validé par leurs assemblées. Dans ces conditions nous voulons travailler à la recherche du meilleur niveau de coopération intercommunale.

Pour mener à bien les projets qui seront retenus, un grand débat avec les Ivryen-e-s sera ouvert sur l'évolution de la fiscalité locale dans la perspective du budget 2009.

PRÉSERVER DE LA SPÉCULATION LES TERRAINS NÉCESSAIRES À LA MAÎTRISE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT ET À NOS ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre du redéploiement du sud-est parisien, les enjeux territoriaux pour les années à venir sont majeurs, notamment sur le territoire de la Seine-Amont, avec l'Opération d'intérêt national, initiée par l'Etat, mais qui peut constituer une véritable opportunité pour Ivry, sous réserve que sa réalisation ne se fasse pas au détriment de la politique municipale, notamment pour garder l'équilibre existant entre logement social et accession, le développement des activités et de transports adaptés, et d'une manière générale pour la mixité et la diversité des fonctions habitat/activités/équipements que nous souhaitons préserver.

Dans ce contexte, et sur fond d'accroissement du coût du foncier, la question de la maîtrise foncière demeure plus que jamais d'actualité pour garantir aux Ivryen-ne-s et à la municipalité la possibilité de peser sur les choix. Nous nous engageons à poursuivre les acquisitions nécessaires pour freiner la spéculation et disposer des terrains indispensables à la réalisation de nos projets dans l'ensemble des quartiers, et particulièrement pour les grandes opérations d'urbanisme qui s'amorcent avec la ZAC du Plateau, le long de la RN 305, le renouvellement urbain Gagarine/Truillot, et le secteur Avenir /Gambetta à Ivry Port.

A cet égard, les processus de co-élaboration et de concertation doivent s'amplifier à l'image de ce qui s'engage avec le Schéma di-

recteur d'Ivry-Port, pour lequel plus de 1 300 Ivryen-ne-s se sont déjà prononcés lors d'une première consultation, en faisant part de leur attachement aux valeurs de mixité et de diversité, mais aussi d'une identité économique à préserver pour ce quartier.

Une démarche d'Eco-quartier doit s'engager dans tous ces grands projets d'urbanisme prenant en compte le bâti, le fonctionnement, et les déplacements (limitation de la vitesse, trottoirs élargis et pistes cyclables protégées). Avenir Gambetta pourrait être le laboratoire de réalisations qui devront ensuite s'étendre à toute la ville.

Dans cet esprit, un certain nombre d'aménagements futurs sont à envisager, notamment :

- La poursuite de la réflexion sur le centre ville, notamment pour le centre Jeanne Hachette
- La revalorisation des entrées de ville
- La mise en valeur de la Seine et la reconquête de ses berges (pistes cyclables promenades, parcours de santé, loisirs, ...)

Le développement de la ville doit s'accompagner de la création d'équipements publics avec une priorité pour l'éducation et la petite enfance (projets d'un nouveau groupe scolaire à Ivry Port et de la restructuration de l'école Makarenko) et l'accomplissement de projets déjà anciens, tels les aménagements sportifs envisagés sur les terrains Villars.

Au sein de chaque quartier, on s'attachera à préserver la mixité urbaine en trouvant le juste équilibre entre activités, logements, équipements et espaces publics, espaces verts et circulations douces.



**FAVORISER L'ACCUEIL ET LE
DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES
ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES D'EMPLOIS
ET DE RICHESSES POUR LA VILLE**

La mutation du système productif et l'évolution des technologies et des métiers sont une réalité qui doit conduire au développement de la recherche et à l'élévation des qualifications et des formations, partout en Europe, en France et à Ivry également.

Développer nos capacités d'accueil des activités, y compris les PME, les commerces et les services, et promouvoir des formations de qualité sont indispensables pour notre essor économique et urbain, mais aussi pour répondre aux attentes des 4 000 Ivryen-ne-s aujourd'hui privés d'emploi

L'amélioration des réseaux de transports collectifs et des infrastructures envisagée par l'Opération d'intérêt national devrait favoriser nos objectifs.

Après une évolution positive croissante de 4 000 emplois depuis 2003 et de 1 300 pour l'année 2008, nous avons une perspective d'accueil d'environ 9 000 emplois d'ici à 2015 avec les projets d'aménagement de la ZAC du Plateau et d'Avenir/Gambetta.

Bien entendu, nous favoriserons la diversification des activités et veillerons à ce qu'elles ne génèrent pas de nuisances, et qu'elles soient au contraire respectueuses de l'environnement et de la santé des habitant-e-s et des salarié-e-s.

Pour faciliter la venue d'entreprises, notamment innovantes, la création d'une pépinière d'entreprises est proposée. Avec l'aide des différents acteurs de l'emploi, elle encouragera et facilitera aussi les démarches des candidat-e-s à la création d'entreprises.

Le développement d'actions d'insertion via l'économie sociale et solidaire sera encouragé, dans les services (création de crèches d'entreprise, crèches parentales, de services aux personnes âgées, transports mutuali-

sés, restaurants coopératifs...).

La ville soutiendra les Associations ivryennes de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) et les initiatives prises pour promouvoir le commerce équitable, éventuellement par la mise à disposition de locaux pour la distribution.

Les efforts doivent également être poursuivis pour assurer la formation en favorisant l'implantation et l'extension d'écoles professionnelles, faciliter la mise en relation des salarié-e-s à la recherche d'emploi, notamment les jeunes, avec les entreprises, et favoriser l'embauche des Ivryen-e-s. La tenue annuelle depuis 2003 de forums de l'emploi, la mise en place du PLIE pour l'aide aux chômeur-se-s de longue durée et les Rmistes, la mission locale pour les jeunes, les Chartes pour l'emploi avec les grandes entreprises, sont autant d'actions à intensifier et multiplier.

Ainsi, des relais pourraient être mis en place pour recenser les offres de stages et de formation ; les contacts engagés avec le Club des entreprises seront poursuivis.

La création d'une Maison de l'emploi, rassemblant les différents intervenants institutionnels (ANPE, ASSEDIC, PLIE, Mission locale, ...) pour être à l'écoute des salarié-e-s et des entreprises et les mettre en relation reste en débat.

**CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL ET
FAVORISER LA MISE EN VALEUR DE LA
VILLE ET L'ANIMATION DE SES QUARTIERS**

Une attention particulière sera portée à l'intégration urbaine et architecturale des projets, ainsi qu'au respect des normes Haute Qualité Environnementale et de recherches d'économies d'énergie. Déjà, le PLU (Plan local d'urbanisme) intègre des dispositions particulières pour la préservation et la mise en valeur des paysages et du bâti répertoriés

intéressants, mais aussi pour la prise en compte des questions d'environnement et de risques, tels que les inondations, les carrières, et les risques technologiques.

Le PLU, document évolutif, devra être modifié autant que de besoin pour mieux s'adapter à des situations nouvelles, notamment au regard des conditions de vie et de travail des habitant-e-s et des salarié-e-s.

Une Charte pour l'habitat, incitant les différents constructeurs à des règles de mieux vivre dans des logements de qualité architecturale, de confort, et de préservation de la santé et de l'environnement, est en cours de finalisation. Elle s'appliquera également aux équipements, et pourrait être étendue aux lieux de travail.

Pour l'élaboration de ces documents au plus près des besoins, le recueil des avis et suggestions des professionnel-le-s et usager-e-s devra être élargi aux salarié-e-s et aux associations environnementales, très au fait des techniques et matériaux employés et des conditions d'utilisation les plus appropriées, et qui pourraient utilement nous alerter sur certains risques méconnus ou mésestimés.

Dans cet esprit, des formes innovantes de rencontres devront être organisées pour présenter aux salarié-e-s travaillant à Ivry, non seulement les équipements et services existants, mais aussi les évolutions et les projets de la ville, afin de les associer à leur élaboration, au même titre que les habitant-e-s et les entreprises.

Les liens tissés avec les commerçant-e-s, principalement de proximité et des marchés, les artisans et les services seront développés pour mieux les aider à trouver place dans la vie économique et urbaine, et leur permettre de contribuer de meilleure façon à l'animation de nos quartiers, à laquelle ils sont entièrement partie prenante, dans le cadre d'un plan de sauvegarde du commerce de proximité.

Nous serons attentifs à encourager leur maintien ou leur extension par des règles d'aménagement plus souples, mais nécessairement respectueuses des réglementations spécifiques, et à favoriser de nouvelles implantations en continuant de leur réserver des surfaces en rez-de-chaussée des opérations de construction, et en encourageant leurs relations avec les chambres consulaires (commerce et artisanat) pour la réalisation de leurs projets.

De même, différentes formes d'actions restent envisageables avec l'ensemble des partenaires concernés, pour travailler à la redynamisation du commerce de proximité dans sa diversité, et à l'animation en général de nos rues et quartiers en toute période de l'année et de la semaine : associations et coopératives, soutien au commerce équitable, bio, agriculture paysanne, services à la personne...

A partir d'une enquête à effectuer auprès des habitant-e-s sur leurs attentes, une réflexion pourra être engagée pour le redéploiement d'un nouveau marché à Ivry Port, et pour la réorganisation des autres marchés.

Pour mieux faire connaître la ville, de ses habitant-e-s comme de ses visiteur-se-s, et pour l'agrément de tous, un parcours mettant en valeur son histoire, ses personnalités marquantes, son architecture, son patrimoine économique culturel et artistique, pourrait être aménagé à l'aide de panneaux explicatifs et/ou de fresques.

Enfin, nous proposons de poursuivre et d'ouvrir au plus grand nombre, et à tous types de public (scolaires, actifs et retraité-e-s, Ivryenne-s de longue date ou nouveaux arrivants, salarié-e-s, ...) les visites de la ville et des quartiers, et la fréquentation de l'espace Gérard Philipe, lieu privilégié de débats et d'expositions sur l'évolution de notre ville.

LE CHOIX D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA VILLE, RESPECTUEUX DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DES PERSONNES

Face aux choix destructeurs pour les hommes et les femmes et la planète, induits par l'exploitation marchande forcenée de la nature, le choix d'un développement durable à l'échelle de la ville constitue une des réponses à l'urgence environnementale.

Nous faisons le choix d'accroître nos efforts pour la qualité de l'environnement et la préservation de la planète, en s'appuyant sur les atouts de notre ville et sur ce qui a été engagé ces dernières années.

Bien sûr, le devenir de la terre ne se règle pas au niveau d'une ville. Cela appelle des modifications profondes des politiques internationales en matière de développement et de croissance, s'en prenant aux logiques financières.

Pour autant, nous faisons le choix de l'exemplarité dans tous nos domaines de responsabilité. Car même si le développement durable est transversal, son incidence doit être particulièrement forte sur les questions qui relèvent de l'environnement. Ce constat est d'autant plus important que nous savons que les personnes les plus touchées par les conséquences de la non prise en compte de l'environnement et de ses conséquences sur la santé sont les personnes vivant dans des conditions sociales difficiles.

IMPULSER UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'existence d'un « atelier du développement durable » au sein des services municipaux doit nous permettre de faire prendre toujours mieux en compte ces questions en développant une véritable éco-citoyenneté ivryenne et avec l'objectif de diminution de 10 % des émissions de gaz à effet de serre de notre ville à la fin de la mandature. Cet objectif

n'est pas sans répercussion budgétaire et nous devons faire le choix d'accroître les moyens humains et financiers pour relever ce défi parce qu'il s'agit d'un investissement sur le long terme.

- Par l'élaboration d'un « plan climat municipal »
- Par l'adoption d'une charte sur la haute qualité environnementale pour tous les projets publics ou privés, visant à atteindre la conformité au label de « très haute performance énergétique incluant les énergies renouvelables et pompes à chaleur » dans l'optique de la recherche systématique de la réalisation de « bâtiments à énergie positive » et imposant des chantiers à faible nuisance ainsi qu'une étude du cycle de vie des matériaux.
- Par la mise en place d'un véritable plan d'économie d'énergie dans l'ensemble des bâtiments communaux, en favorisant le développement des énergies renouvelables (la possibilité d'utiliser la géothermie ou les panneaux photovoltaïques sur le territoire Ivryen par exemple).
- Par une évaluation et une réduction forte des émissions carbonees dues à l'activité communale, en tendant à limiter l'utilisation des véhicules et à favoriser leur fonctionnement aux énergies propres. Nous réaliserons un diagnostic énergétique de la Ville.
- Par le développement d'une véritable politique d'achat équitable, qui inclue dans les procédures de marchés publics des critères de développement durable, d'emploi stable et de conditions de travail.
- Par la prise en compte, comme pollution à part entière, des nuisances liées au bruit, notamment en ce qui concerne le périphérique, les voies ferrées, les entreprises bruyantes

ainsi que des nuisances visuelles (affichage sauvage, affichage commercial).

- Par la généralisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les questions environnementales et de développement durable, notamment à destination des écoles et associations en liaison avec le Programme Sciences, Techniques et Enjeux de Société, mais aussi des commerces et entreprises de la ville. Nous organiserons chaque année une journée d'action en ce sens en partenariat avec le Conseil général, le Conseil régional ainsi qu'avec des acteurs tels que des Universités et/ou des grandes entreprises de manière à ce qu'une véritable action d'éducation à la culture scientifique et technique sur ce sujet soit effectuée.
- En recyclant les eaux pluviales, notamment pour l'arrosage et le nettoyage des rues.
- En agissant de manière volontariste pour que les entreprises polluantes se conforment strictement à la réglementation.

MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Un Plan de Déplacement urbain, favorisant les circulations douces et transports propres, alternatives à la voiture particulière, se déclinerait selon ces grands axes :

En matière de stationnement :

- Nous poursuivons une politique incitative d'accès aux parkings souterrains (optimisation et tarification), afin de réserver l'espace public en priorité aux modes alternatifs à la voiture.
- La priorité sera donnée aux espaces de

surface pour le stationnement de courte durée, les livraisons et places réservées aux handicapé-e-s.

En matière de déplacements :

- Nous engagerons avec les entreprises et commerçant-e-s sur le territoire de la commune une réflexion pour réduire les nuisances liées à la circulation des marchandises et des poids lourds.
- Par ailleurs, un aménagement des bords de Seine devra être effectué de manière à ce qu'ils retrouvent leur fonction originelle de chemins de promenades.
- Nous inciterons les ivryen-ne-s à restreindre l'usage de la voiture, notamment dans leurs déplacements à l'intérieur de la ville, en favorisant l'émergence d'un parc de voitures géré en auto-partage, en encourageant la marche, par l'élaboration d'un plan d'amélioration et de sécurisation des trottoirs, avec notamment comme point d'appui les parcours effectués par les enfants pour se rendre à leur école de secteur (exemple du Pedibus pour le ramassage scolaire) et en mettant en valeur l'utilisation des itinéraires piétons existant et à venir à Ivry.
- Nous mettrons en œuvre un Plan vélo généralisant les itinéraires cyclables pour permettre de relier les différents quartiers d'Ivry et notre ville à ses voisines, multiplier l'offre de stationnement pour les vélos, et agir pour l'extension du système Vélib en coopération avec Paris et les autres communes de la 1ère couronne.



En matière de transports en commun :

- Nous agirons avec le Syndicat des Transports d'Ile-de-France pour l'amélioration des transports en commun existants (fréquence, horaires et structures).
- Nous mettrons en valeur et consoliderons le projet de navettes fluviales prévu à titre expérimental à partir du printemps 2008.
- Nous étudierons en concertation avec les habitant-e-s l'opportunité de mettre en place une offre de transport propre pour relier les différents quartiers de la Ville
- Nous continuerons de réclamer une seconde ouverture de la gare RER du côté de la cité Gagarine.
- Nous agirons pour la construction d'un tramway d'une part sur la RN 305 et d'autre part desservant la vallée de la Seine (Ivry Port, Port à l'Anglais et Les Ardoines à Vitry, ...) depuis Paris.
- Nous réfléchirons à la définition de connexions efficaces avec Orbival.

**FAIRE DE L'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS UN ENJEU PRIORITAIRE**

La ville s'engage dans une politique active de réduction des déchets, ce qui implique :

- La poursuite du débat sur l'avenir de l'incinérateur du Sycotm
- Un programme d'amélioration du taux de recyclage (en améliorant les locaux poubelles, en sensibilisant professionnels et particuliers au tri et en évaluant l'efficacité par la publication d'un rapport annuel de la Ville)
- L'engagement des industriels et commerçants sur la diminution des emballages
- Dans le cadre d'un débat global sur la fiscalité locale, de réfléchir à la mise en œuvre d'une Taxe (ou redevance liée à la production de déchets) d'Enlèvement des Ordures Mé-

nagères de manière à rendre visible le coût du traitement des déchets ménagers

- De réfléchir à la mise en place d'une station de compostage pour les déchets verts, notamment à l'occasion de réaménagement de parcs et d'espaces verts de proximité

**AMÉLIORER LA QUALITÉ
DE L'ESPACE PUBLIC**

La propreté et la qualité des espaces publics demeurent une préoccupation fortement exprimée par les habitant-e-s. Il y a urgence à développer et à rendre plus efficaces les moyens mis en œuvre par la municipalité :

- En intensifiant le nettoyage des trottoirs et des voiries, avec une attention particulière dans les coursives, les places intérieures, les chemins étroits, qui caractérisent l'urbanisme de notre ville ;
- En associant les citoyen-ne-s à l'élaboration des objectifs et à un processus d'évaluation ;
- En faisant reculer avec détermination les incivilités, à travers une campagne de sensibilisation et la poursuite du débat sur la surveillance et la verbalisation ;
- En luttant contre les différentes nuisances dues aux dépôts sauvages, véhicules et épaves stationnés improprement, notamment en réorganisant le ramassage des gros encombrants et en rendant plus accessible la déchetterie du Sycotm ;
- En multipliant les espaces canins et en agissant en direction des propriétaires de chiens pour qu'ils ramassent les déjections de leurs animaux avec du matériel mis massivement à disposition par la municipalité ;
- En développant le nombre de toilettes publiques, poubelles publiques et cendriers ;
- En améliorant partout l'éclairage public ;
- En multipliant les espaces verts protégés

équipés de bancs et de jeux et en poursuivant la réalisation d'une trame verte (plantation d'arbres, végétalisation de l'espace public) ;

- En agissant pour le maintien des jardins ouvriers du Fort d'Ivry, et en travaillant à leur ouverture sur la Ville
- En retravaillant de manière publique la Charte réglementant l'implantation des antennes relais à Ivry.

REVENIR À UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

En 2011, le contrat qui lie le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France) à la Générale des Eaux arrive à échéance. Nous devons envisager un retour à une gestion publique de l'eau. Pour réduire les risques d'inondation liés aux fortes pluies, nous poursuivrons la modernisation du réseau d'assainissement, en expérimentant des techniques alternatives à l'assainissement classique.

PRÉSERVER LA SANTÉ DES HABITANTS

Il est proposé d'adopter l'objectif Ville Santé. Cette dénomination fait référence à celle décernée par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) à un certain nombre de villes pour lesquelles la santé est présente dans toutes les politiques municipales avec un caractère participatif.

Cela implique :

- La définition d'un Plan Local de Santé Environnementale répertoriant des pollutions liées à toutes les activités
- L'évaluation de la qualité de l'air à Ivry en partenariat avec Air'Parif
- La sensibilisation des citoyen-ne-s sur les pollutions domestiques
- D'éradiquer le saturnisme lié à l'habitat insalubre.



IVRY

S/SEINE

www.ivry94.fr